242

N°. 21.

LES LOGEMENS DE LA COVR:

A S. Germain en Laye.

1649.

LES LOGEMENS DE LA COUR.

LES LOGEMENTS DE LA COVR

MONSIEVR, & tres-cher Amy,

Les desordres suruenus depuis peu ont obligé tout le monde de pouruoir plustost à ses affaires les plus pressantes, que de penser à sa satisfaction particuliere & à celle que l'on doit à ses amis: l'interest que chacun doit prendre de se conseruer, & particulierement ceux qui sont obligez de se tenir prés de leurs Majestez, a fait garder le silence pour ne point tomber dans quelque faute qui pûst blesser la reputation & la fidelité. Mais croyant non pas de vous descouurir vn secret, mais de vous demander aduis sur le faict de ma charge, à sçauoir si selon l'occurence ie m'en suis bien acquitté, Ie vous diray que le conseil estant pris d'esloigner leurs Majestez de Paris pour éuiter le peril dont la bru-

talité d'vn peuple esmeu, sembloit les menasser, je fus commandé auec mes Compagnons d'aller à S. Germain en Laye faire les logemens, quoy qu'il fust presque nuict, ce qui nous embaraſſa beaucoup; toutesfois nous y trauaillasmes auec toute la diligence possible. Nous descendismes droit au chasteau, où nous trouuasmes le vieil occupé par la Reine d'Angleterre, & le neuf qui tomboit en ruine, tellement que la necessité nous contraignit de visiter les hostelleries & y faire logemens. Nous choisismes pour le Roy le Mouton, Monsieur fut logé au Papillon, & la Reine au Chapeau rouge: Mais parce que le logis, & principalement les chambres, estoient mal accommodées, nous y logeasmes son train, & sa Personne eut pour elle le Sauciſſon d'Italie, bien qu'il luy fust fort agreable pour sa gentilleſſe: Les filles furent logées à la petite Vertu: Monsieur le Cardinal fut logé à la Harpe, la Couronne luy ayant esté desniée, & ses gens au Loup d'or & d'argent. Il y eut grande contestation pour le dernier, parce que les Deputez tant des Parlements que des Communes y vouloient loger, disant leur appartenir de droit; mais à cause de la faueur il falut ceder aux gens de son Eminence, & lesdits Deputez furent logez à la Raquette: Son Alteſſe Royale

Royale eut pour elle le Mulet-bardé: Madame fut logée au Silence: Mademoiſelle fut logée a l'Empereur, mais ce logis eſtant deſcouuert elle fut contrainte de ſe tenir à l'Eſperance: Madame la Princeſſe la doüairiere fut logée a la Vertu: Monſieur le Prince fut logé aux Quatre-vents: Madame la Princeſſe à l'Aſſeurance: Monſieur le Prince de Conty au ſigne de la Croix: Monſieur le Duc de Longueville à la Prudence, & Madame à l'Eſcu: Meſſieurs du Parlement à la Iuſtice: monſieur de la Meilleraie fut logé aux Crocheteurs, mais il falut oſter l'enſeigne crainte de deſordre: monſieur de Montbazon prit la Corne ſon logis ordinaire, & madame ſa femme à la Magdeleine: monſieur de Cheureuſe au grand Cerf: monſieur le mareſchal de l'Hoſpital à la Corde-d'abondance, & ſa femme au Publiquain: monſieur de Souuré aux trois Pucelles, ſa femme à la ruë de l'Arbre-ſec: monſieur de Liancour au Chapellet: monſieur le Marquis de Mortemart à la Bouteille: monſieur de Crequi à la Groſſe-teſte: monſieur de Roquelaure au mont-de-Pitié: monſieur le Mareſchal de Villeroy au Pauure-homme: monſieur de Ioyeuſe au Bien-aduiſé: monſieur de Seneterre au Mauuais-laron: meſſieurs les Capitaines des gardes du Corps

eſtoient logez à la Cage, mais à cauſe de leur abſence le logis demeura vaccant, iuſques à ce que monſieur de Chauigny fut contraint de l'occuper : puis monſieur de Rodes fut logé au Regnard : madame de Seneterre au bien-heureux Ignace : madame de Flaire au Tabouret, & monſieur le Chancelier au Grand-Turc : meſſieurs du Conſeil à la Chauue-ſouris : monſieur l'Abbé de la Riuiere à la Fortune : monſieur le Comte de Brienne à la double Eſcritoire : monſieur de la Vrillere à l'Ours : monſieur de Guinegaut au Veau : monſieur le Tellier au Champignon : monſieur le Commandeur de Iars au Grand-Guillaume : monſieur Botru au gros Baſton : monſieur le premier Preſident au Singe qui pille : le Preſident le Coigneux au Couteau ſans dos : le Preſident le Bailleur au Reueur : monſieur de Bruxelle au Bon-ſecours : monſieur Tubeuf au Nombre-d'or tout proche la Feſte-dominicalle : le Pouruoyeur du Roy à l'Hoſpital : les Officiers du Roy à l'Aumoſne. Voyla, cher Amy, comme chacun a eſté logé ſelon ſon merite.